Fast urbanism **et injustices spatiales dans les Sud globaux**

Coordination : **Agnès Deboulet | Gülçin Erdi | Gabriel Fauveaud**

En explorant une diversité de contextes d'étude, ce numéro spécial vise à éclairer la variété des mécanismes de mise en œuvre des modèles de *fast urbanism* (urbanisme rapide et/ou spectaculaire) dans différentes villes marquées par des tournants économiques, politiques et sociaux, souvent associés à des formes d'illibéralisme ou d'autoritarisme, ou des deux, et à leurs effets en matière de justice ou d'injustice spatiale.

Fan Yang (2017), dans son étude sur Shenzhen, citait le slogan « *Time Is Money, Efficiency Is Life* », insistant sur le fait qu'aucun autre n'exprime mieux que celui-ci la relation de la ville avec le temps. Des théoriciens de la vitesse comme Paul Virilio ou Marcel Roncayolo appelleraient cela la « cession de l'espace au temps », qui « non seulement dissout l'ancrage de la politique mais donne également naissance à une manière d'être dans le temps qui est contraire à une sphère publique politique » (Sharma, 2014, p. 6).

Initialement théorisé par Ayona Datta et Abdul Shaban (2017) à partir des villes indiennes et asiatiques, le *fast urbanism* est analysé comme une forme de planification urbaine le plus souvent absorbée par un urbanisme de projets. La vitesse et l'accélération sont vues comme déterminantes pour faire face aux crises économiques, sociales et environnementales et les risques politiques prévalant dans les pays des Sud globaux et les pays émergents, et/ou pour changer le régime d'accumulation. Par exemple, après la crise économique de 2001, une urbanisation massive a été entreprise en Turquie avec de grands projets de développement, tels que aéroports, autoroutes, ponts, résidences intégrées, fleurissant partout d'une manière rapide. Elle a ainsi relancé la croissance économique du pays pendant plus de dix ans (Erdi, 2014 ; 2017).

Plus qu'un concept, l'urbanisme « rapide » correspond à un mode de pensée et de gestion de projets urbains dissociés des politiques urbaines, articulés à une idéologie de la vitesse et de l'efficacité (Datta, 2021). Le *fast urbanism* s'actualise dans les domaines interconnectés de l'État, des entreprises et des collaborations d'experts. Inspirant de nouvelles visions urbaines et un savoir-faire opératoire, il tire parti de la vitesse comme justification et cadre idéologique de l'entrepreneuriat urbain, de l'innovation et du progrès régional (*ibid.*). Il s'accompagne très souvent de projets

spectaculaires dont l'effet vitrine et la vitesse d'édification justifient un régime d'exception. Ce dernier légitime pleinement l'absence de contrôle citoyen, notamment à Abu Dhabi ou au Caire.

Guy Debord soulignait que le capitalisme s'est « inscrit dans le décor de la vie », remodelant les villes par « l'organisation de la circulation automobile », ou restaurant quelques anciens îlots urbains isolés pour en faire des « objets de spectacle touristique ou culturel, simple extension du musée classique » (1964, p. 12). Un demi-siècle après ce constat, on relève la même logique emboîtée dans des stratégies urbaines associées à l'édification d'innombrables lieux-artefacts, tels que le « *cultural district* » sur l'île artificielle de Saadiyat à Abu Dhabi, le Abu Dhabi Plaza à Astana ou le Grand Musée égyptien.

Il n'est pas très étonnant que tous ces processus s'affirment avec un volontarisme sans précédent dans des régimes peu démocratiques ou autoritaires, mais en même temps acquis (même de façon récente) au système économique néolibéral. La prise de décision démocratique tend à impliquer des controverses et des débats politiques, elle prend du temps et est parfois considérée comme un obstacle à la gouvernance urbaine, car considérée comme lente, désordonnée, inefficace. La délibération des projets de société et des projets urbains semble même antagonique avec des stratégies urbaines pensées pour encourager des coalitions entrepreneuriales audacieuses qui attirent et retiennent les capitaux. Si les régimes démocratiques ne sont jamais exempts de ces tendances à la multiplication de projets d'accélération de croissance, ceux-ci peuvent être contestés. En revanche, ces grands projets de développement à haute intensité mettent à l'écart, par définition, les revendications sociales et se situent en dehors du champ de la régulation des modalités ordinaires de production de logement.

Dans de nombreux pays des Sud, ces projets sont considérés comme des signes de la modernité et servent d'outils pour donner une image positive de l'État, notamment dans la production de l'espace urbain des capitales (Fauveaud, 2015). Les modes opératoires conduisant à la destruction massive des quartiers précaires et leur remplacement par des quartiers fermés ou des tours réservées à des activités commerciales ou à des élites à Ankara (Erdi, 2025), à Téhéran ou au Caire (Khalil, 2023) trouvent certes des échos dans certaines métropoles européennes (Drozdz, 2022). Le *fast urbanism s'applique* aussi à la réalisation des grands parcs urbains avec une nature domptée à Abu Dhabi et Astana, ou le déplacement des capitales du centre-ville vers la grande périphérie. La volonté des États de s'inscrire dans un nouveau culte de la modernité amène à combiner la réinvention d'un héritage national, la vitesse et la spectacularisation. Elle s'appuie sur la manipulation de capitaux étrangers et de fonds

souverains qui affirment une nouvelle puissance tout en revendiquant une vitesse inégalée de réalisation (Fauveaud, 2026).

Outre de nouveaux agencements entre la ville pensée par le haut et la relation entre accélération et tissus urbains et sociaux existants, le numéro spécial souhaite explorer également les modalités concrètes et les acteurs du transfert de lieu de pouvoir et de plus-value à partir des démolitions massives souvent induites par cet urbanisme. Qu'il s'agisse de quartiers précaires, de secteurs historiques, patrimonialisés ou non, l'expansion sans fin et à grande vitesse de ces villes se fait au détriment de pans entiers de l'histoire architecturale et urbaine. Il augmente aussi les déplacements forcés des populations, à une vitesse elle aussi sans précédent.

Dans ce numéro, le *fast urbanism*, aussi qualifié par plusieurs auteurs de « *fast cities* » (Datta et Shaban, 2017) fera l'objet d'un examen critique dans sa façon de cristalliser, voire de renforcer les inégalités, mais méritera d'être aussi interrogé à l'aune de l'injustice spatiale telle qu'elle est identifiée par les classes sociales majoritaires (confinées, re-segrégées ou menacées [Marcuse *et al.*, 2009]) à qui cette ville n'est pas destinée. Avec ce numéro, nous invitons les auteurs à regarder précisément comment se jouent, se négocient et se recomposent non seulement le droit à la ville mais aussi le sens même de la justice et la façon dont il se redistribue dans le contexte du *fast urbanism*.

Nous voudrions, dans ce numéro spécial, nous intéresser à des villes qui sont moins que d'autres présentes au-devant de la scène des études urbaines et pour plusieurs raisons, par exemple leur localisation dans des terrains difficiles d'accès en raison d'un régime autoritaire (Planel, 2015), d'un conflit ou d'un embargo. Il est intéressant également de s'interroger sur la façon dont l'urbanisation rapide se greffe à la production politique et symbolique de l'espace, marque de fabrique des capitales depuis la fin du XIXe siècle. L'affirmation nationale s'est diffusée à des capitales de pays comme les Émirats arabes unis, la Macédoine du Nord, d'anciens États soviétiques comme le Kazakhstan ou des pays comme l'Algérie, le Cameroun ou la Malaisie, qui cherchent à affirmer leur place régionale et internationale. En quête de légitimation politique et de reconnaissance internationale, des régimes urbains autoritaires tentent de rattacher le plus possible la transformation de leur capitale à des circulations financières transnationales ou transrégionales au-delà même de leur propre sphère d'influence régionale.

Le *fast urbanism* en situation de métropolisation pose d'emblée la question de la justice spatiale à plusieurs niveaux complémentaires : celle de la distribution des ressources, celle de la perception de l'équité entre les composantes de la société et les territoires urbanisés ou à urbaniser, mais aussi celle de la place des droits humains.

Les modèles d'urbanisme, s'ils sont souvent décrits comme uniformisants (notamment les références à Dubaï pour le Moyen-Orient), sont en réalité de plus en plus variés (Stadnicki, 2026): l'urbanisme comme « l'architecture d'État » (Iosa, 2008) avancent dans la voie du pragmatisme et de l'utilitarisme en se combinant à une logique de profitabilité à court terme. Les changements parfois radicaux dans les modes d'accumulation foncière et immobilière s'articulent alors à des univers de symboles en construction, à des registres médiatiques, voire diplomatiques, qu'il est crucial de démêler et de raccrocher aux formes de justice que ces gouvernements ont choisi de promouvoir ou de suspendre. Comment et par quels outils le *fast urbanism* s'adapte-t-il au contexte et aux attentes locales ?

Les contributions pourraient explorer l'existence de facteurs transversaux, tels que l'impact de la circulation internationale des modèles, le rôle prépondérant de certains acteurs nationaux ou locaux et notamment les nouvelles figures de promoteurs. Comment des circuits d'urbanisation plus ou moins fermés, en contexte autoritaire, se produisent-ils et s'adaptent-ils au *fast urbanism* et en quoi cela affecte-t-il la conception même de la justice spatiale, de l'injustice en ville et des injustices environnementales ? Quels sont les instances ou les lieux de débat, de modération, de mise en équivalence de ces nouvelles équations proprement urbanistiques, architecturales ? En quoi et comment impactent-elles aussi l'action publique en matière de justice sociale (Marcuse *et al.*, 2009) ainsi que de politiques sociales et de l'ancrage des groupes sociaux sur les territoires remaniés ? Les contributions peuvent aussi porter sur les temporalités imprévisibles de ces projets, sur la façon dont les villes et leurs habitants cohabitent avec les incertitudes majeures de cet urbanisme rapide, englobant la question environnementale autant que celle des identités (Deboulet, 2022). L'idée serait donc également de penser les articulations entre justice spatiale et nouvelles recompositions urbaines dans les villes caractérisées par une forte croissance urbaine, des économies intermédiaires et des régimes autoritaires à des degrés divers.

Toutes les méthodologies, qu'elles soient quantitatives, qualitatives ou mixtes, sont les bienvenues dans les contributions à ce dossier thématique. Sans prétendre à l'exhaustivité, en plus de l'inscription au sein des débats évoqués précédemment, les contributions à l'une des réflexions suivantes sont également bienvenues, qu'elles privilégient ou non une dimension comparative.

• Les conséquences de ce *fast urbanism* sur les formes de recomposition économique dans des contextes de néolibéralisation qui méritent cependant d'être éclaircis et non pris comme point de départ (Choplin *et al*, 2023). Quel est l'impact de ces réagencements partiels sur l'ensemble du tissu urbain et des pratiques spatiales ? Quelles sont les prises des citadins (Joseph, 1997) sur ce paysage urbain, infrastructurel,

qui mise sur le bouleversement de l'expérience visuelle et mémorielle, sur la contraction des régimes de familiarité pour asseoir une nouvelle légitimité ? Au-delà de la violence plurielle exercée sur les fragments de ville (Allaverdian *et al.*, 2023), les franges encore peu habitées et la négation des non-humains, quelles transactions ont-elles été pensées pour « faire atterrir » ces projets et permettre leur acceptation ? Quelles sont leurs conséquences quant à l'hospitalité et à l'accessibilité ?

• Les transferts massifs de foncier public vers le secteur privé ou des consortiums parapublics, souvent marqués par leur opacité, soulèvent un grand nombre de questions : quelles en sont les logiques, et quelles en sont les conséquences en matière de justice ? Cet enjeu se couple à la volonté d'appréhender le type de justice distributive ou redistributive mis en avant par des régimes en quête d'adhésion : quel est le jeu d'acteurs impliqué et en quoi cela affecte-t-il l'influence de ces capitales sur le plan des relations internationales ?

• Les promesses de modernité sont souvent inaccessibles au plus grand nombre, d'autant qu'elles se construisent fréquemment contre les classes populaires et peuvent susciter des résistances : comment les citadins se réinventent-ils dans ce processus ? Comment ces tendances coexistent-elles avec des politiques publiques locales ou nationales qui favorisent parfois une approche plus équitable de la distribution des morceaux de ville ? Comment le *fast urbanism* est-il appréhendé et contesté par les non-destinataires qui voient ainsi leur espace de vie, leur ville ou leur espace métropolitain bouleversé et re-signifié ?

Consignes aux auteurs et autrices

Les auteurs et autrices doivent envoyer leurs articles complets aux coordinateurs et coordinatrices du dossier thématique avant le **9 avril 2027**.

Justice spatiale | Spatial Justice est une revue bilingue à comité de lecture. Les articles peuvent être soumis en français ou en anglais. Ils peuvent être basés sur une étude de cas ou offrir une perspective plus théorique. La revue utilise une évaluation en double aveugle, ce qui implique que tous les articles seront évalués anonymement. Enfin, les articles doivent compter au maximum 7 000 mots, résumés et bibliographie comprise. Veuillez respecter le modèle d'article de JSSJ disponible en ligne sur le site de la revue : http://www.jssj.org/recommandations-aux-auteurs/.

Les auteurs et autrices s'interrogeant sur la pertinence de leurs propositions peuvent contacter les coordinateurs et coordinatrices du dossier.

Contacts

Agnès Deboulet agnesdeboulet@orange.fr | Gülçin Erdi gulcin.erdi@cnrs.fr | Gabriel Fauveaud gabriel.fauveaud@gmail.com

Bibliographie

Allaverdian Céline, **Fauveaud** Gabriel, **Tulumello** Simone, 2023, « Violence et production de l'espace » ["Violence and the production of space"], *Justice spatiale / Spatial Justice*, 18 (http://www.jssj.org/article/violence-et-production-de-lespace/, consulté le 28/04/2026).

Choplin Armelle, **Harris** Richard, **Goodfellow** Tom, **Ortiz** Catalina, **Kipfer** Stefan, **Porto de Oliveira** Osmany, **Kinossian** Nadir, **Zérah** Marie-Hélène, 2023, « Jennifer Robinson 2022: Comparative Urbanism: Tactics for Global Urban Studies, New York, Wiley-Blackwell », Review Symposium, *International Journal of Urban and Regional Research*, article en lign.

Clerc Valérie, **Deboulet** Agnès, 2018, « Quel *Nouvel Agenda urbain* pour les quartiers précaires ? La fabrique des accords internationaux sur l'urbanisation pour la conférence Habitat III », *Métropoles* (DOI : https://doi.org/10.4000/metropoles.6189).

Datta Ayona, 2021, « Fast Urbanism: Between Speed, Time and Urban Futures » (URL : https://www.transient-spaces.org/blog-fast-urbanism-between-speed-time-and-urban-futures/, consulté le 04/03/2024).

Datta Ayona, **Shaban** Abdul, 2017, *Mega-urbanization in the global world: fast cities and new urban utopias in the postcolonial state*, Londre, Routledge/CRC Press.

Debord Guy, *Internationale situationniste*, n° 9, 1964.

Deboulet Agnès, 2022, *Sociétés urbaines au risque de la métropole*, Paris, Armand Colin.

Drozdz Martine, 2022, « Des marchés de capitaux aux fonds de pension, aménager la ville avec les investisseurs à Londres », *in* Touafik Souami, Marie Llorente, Martine Drozdz (dir.), *Financement de l'aménagement urbain. Acteurs - Innovations*, Éditions du Moniteur, p. 147-157 (DOI : https://doi.org/10.3917/moni.souam.2022.01.0148).

Erdi Lelandais Gülçin, 2014, « Right to the City as an Urban Utopia? Practices of Everyday Resistance in a Romani Neighbourhood in Istanbul », *in* Gülçin Erdi Lelandais (éd.), *Understanding the City. Henri Lefebvre and Urban Studies*, New Castle, Cambridge Scholars Publishing, p. 69-89.

Erdi Lelandais Gülçin, 2017, « L'urbanisation néolibérale et conservatrice au prisme de l'autoritarisme en Turquie », *Mouvements,* 2(90), p. 54-61.

Erdi Gülçin, 2025, *Ankara,miroir de la Turquie moderne : Utopies, pouvoir, résistances*, Bruxelles, Editions de l'ULB.

Fan Yang, 2017, « Temporality and Shenzhen Urbanism in the Era of "China Dreams"», *Verge: Studies in Global Asias*, 3(1), p. 189-212 (DOI: https://doi.org/10.5749/vergstudglobasia.3.1.0189).

Fauveaud Gabriel, 2015, *La production des espaces urbains à Phnom Penh. Pour une géographie sociale de l'immobilier*, Paris, Éditions de la Sorbonne.

Fauveaud Gabriel, **Laillé** Robin, **Chhem** Rémi, 2026, « The Rise of Offshore Urbanism and the Expanding Frontiers of Financialisation in the Global South », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 51(2) (DOI: https://doi.org/10.1111/tran.70075).

Joseph Isaac, 1997, « Prises, réserves, épreuves », *Communications*, (65), p. 131-142.

Iosa Ioana (dir.), 2008, *L'architecture des régimes totalitaires face à la démocratisation*, Paris, L'Harmattan.

Khalil Heba M., 2023, « Lawyers as infrastructures: mediations, blockages, and new possibilities in grassroots movements ». *Journal of Law & Society*, 50(2), p. 231-250.

Marcuse Peter, **Connolly** James, **Novy** Johannes, **Olivo** Ingrid, **Potter** Cuz, **Steil** Justin, 2009, *Searching for the Just City: Debates in Urban Theory and Practice*, Londres, Routledge.

Planel Sabine, 2015, « Espaces autoritaires, espaces (in)justes ? », *Justice spatiale | Spatial Justice*, (8) (URL : https://www.jssj.org/article/espaces-autoritaires-espaces-injustes/, consulté le 28/04/2026).

Sharma Sarah, 2014, *In the Meantime: Temporality and Cultural Politics*, Durham, Duke University Press.

Stadnicki Roman, 2026, *Au-delà de Dubaï*, Paris, Éditions de l'Aube.